



AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 015/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE SAUVEGARDES SOCIALES DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Spécialiste Sauvegardes Sociales » du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN).

I. Objectif général

L'objectif général de la mission du Spécialiste Sauvegardes Sociales est de préparer le projet dans tous les aspects de sauvegarde sociale pour être conforme aux standards requis par la Banque mondiale.

II. Profil du Consultant

1. Les candidats doivent posséder les qualifications, expériences et aptitudes minimales suivantes :

- Niveau Master (BAC + 5) en sciences sociales, Sciences humaines ou Sciences économiques, Ingénierie de l'Environnement ou tout autre domaine assimilable ;
- Expérience opérationnelle significative dans le domaine des directives et politiques opérationnelles de sauvegardes sociales des bailleurs de fonds (Banque Africaine de Développement, l'Agence Française de Développement et/ou l'Union Européenne) et de préférence la Banque Mondiale et le suivi environnemental et social, ou suivi social des projets de développement, incluant la

gestion des plaintes ;
 - Avoir une excellente capacité d'analyse et synthèse ;
 - La parfaite maîtrise du français est requise ; et la connaissance de l'anglais, ainsi que des langues locales (Lingala et Kituba) est un plus ;
 - Avoir une bonne connaissance des lois et des réglementations nationales existantes sur la gestion des questions sociales constitue un atout ;

2. Savoir être :

- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Honnête et intègre ;
- Très bonnes aptitudes de communication et de travail en équipe.
- Bonne capacité d'écoute et de communication
- Avoir la capacité de travailler sous pression.

3. Savoir-faire :

- Avoir des aptitudes en matière de négociation, d'animation et de formation des groupes diversifiés ;
- Avoir une bonne connaissance des applications logicielles couramment utilisées et éventuellement des systèmes d'information géographique ;
- Avoir une expérience des échanges et des appuis aux femmes et aux populations défavorisées pauvres
- Avoir une connaissance de la problématique des communautés locales et des peuples autochtones ;

- Avoir une connaissance de la problématique des violences basées sur le genre ;

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il sera basé au Congo et rattaché au Coordonnateur de l'UGP mais travaillera en étroite liaison et coordination avec le spécialiste environnemental et les spécialistes senior en sauvegarde environnementale et sociale de la Banque mondiale.

IV. Dossier de candidature

L'Unité de coordination du Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), invite les candidats à fournir en français un dossier de candidature comprenant, un CV détaillé à jour et concis sur support papier et/ou par voie électronique (Word ou pdf), une lettre de motivation, la photocopie des diplômes, et une ou des attestations de travail si possible.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Spécialiste Sauvegardes Sociales du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) »

Bureau Passation de Marchés
 A l'attention du Coordonnateur
 Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Unité de Coordination.
 Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
 Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81
 Adresse électronique :
 contact@prisp-congo.org ;
 prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

**Le Coordonnateur,
 Ferdinand DOUKAGA KWANDA**

AVIS A MANIFESTATION D'INTERÊTS

AMI n° 016/MEPSIR/PRISP-UCP/21

RECRUTEMENT D'UN(E) ASSISTANT(E) DE DIRECTION POUR L'UNITE DE COORDINATION DU PROJET D'ACCELERATION DE LA TRANSFORMATION NUMERIQUE (PATN) EN REPUBLIQUE DU CONGO

Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu le crédit de l'Association internationale de développement (IDA) pour financer le « Projet des réformes intégrées du secteur public (PRISP) », et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements au titre du contrat : « Assistant(e) de direction pour l'Unité de Coordination du Projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo ».

I. Objectif général

L'objectif général de la mission de l'Assistant(e) de direction est de transcrire, de présenter, d'organiser, de classer et de rédiger les courriers administratifs de l'Unité d'Exécution du Projet.

II. Profil du Consultant

L'assistant (e) de direction devra justifier des qualifications suivantes

- Compétence technique
- justifier d'un niveau d'étude : BAC + 2 en Gestion administrative ou en Secrétariat de Direction ou diplôme équivalent ;
- avoir une expérience significative d'expérience pratique à un poste similaire.
- bonne expression orale et écrite en français
- l'anglais serait un atout ;
- capacité de rédaction des rapports et d'organisation de réunions ;
- bonne connaissance des outils informatiques (Excel, Word, Powerpoint, Publisher Internet, etc.).
- bonne capacité d'écoute, de discrétion, d'esprit

d'équipe et être capable de travailler sous pression.

III. Durée et lieu de la mission

La durée du contrat sera d'une (1) année à l'issue de laquelle une évaluation des performances sera réalisée dont les conclusions seront discutées entre le Coordonnateur et la Banque mondiale et serviront à décider des conditions d'un nouveau contrat. Le contrat à signer sera régi par le Code du travail de la République du Congo.

Il/ elle sera basée au Congo et rattaché(e) au Coordonnateur.

IV. Dossier de candidature

Les dossiers de candidature devront être déposés au siège du PRISP ou envoyés par voie électronique.

Ils devront comprendre :

- Une lettre de motivation ;
- Un CV détaillé incluant trois (3) références professionnelles ;
- Une copie légalisée du ou des diplômes ;
- Une copie des attestations de travail figurant dans le CV.

Les candidats intéressés peuvent obtenir les termes de références de ladite mission, tous les jours ouvrables de 8 heures à 16 heures, à l'adresse ci-dessous.

V. Méthode de sélection

La sélection du consultant se fera en accord avec les procédures définies dans le Règlement de Passation

des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'investissement (FPI) de la Banque Mondiale de juillet 2016, révisée en novembre 2017 et août 2018.

Les dossiers de candidature doivent être déposés sous plis fermés en quatre exemplaires dont un original à l'adresse ci-dessous au plus tard le 21 décembre 2021 à 16 h 00 et porter clairement la mention « Assistant(e) de direction au sein de l'unité de coordination du projet d'accélération de la transformation numérique (PATN) en République du Congo »

Bureau Passation de Marchés
 A l'attention du Coordonnateur
 Projet des Réformes Intégrées du Secteur Public (PRISP), Unité de Coordination.
 Adresse : 3, rue du Tourisme quartier Clairon, derrière école REMO, arrondissement 3 Poto-Poto Brazzaville, République du Congo
 Téléphone : (+242) 22 614 41 81 / 04 032 22 81
 Adresse électronique : contact@prisp-congo.org ; prispmarkets@prisp-congo.org

Fait à Brazzaville, le 06 décembre 2021

Le Coordonnateur,

Ferdinand DOUKAGA KWANDA